

LES PRIORITÉS DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

La gestion d'une associations sportive est complexe et demande des compétences pointues dans des domaines variés.

Trois thèmes représentent des besoins prioritaires :
le projet, l'organisation interne et la structuration financière.

LA CONSOLIDATION ET LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET ASSOCIATIF

Le projet associatif constitue un préalable à la création d'une association mais il n'est pas systématiquement formalisé et/ou partagé au sein des associations sportives. Ces dernières se sont en effet souvent créées uniquement autour d'un projet sportif.

Porteur des valeurs et finalités défendues par l'association, il constitue le gage d'une cohérence globale des actions entreprises par la structure. Partagé avec tous les acteurs, le projet associatif représente un **repère** tant en interne (réflexions sur l'organisation et le fonctionnement, développement de l'offre de services, perspectives d'évolutions à plus ou moins long terme, mobilisation des bénévoles et salariés, etc.) qu'en externe (visibilité et lisibilité des actions pour les partenaires, communication auprès de nouveaux licenciés potentiels, etc.).

N'hésitez pas à vous référer à la **FICHE CONSEIL N° 17 du CDOS 26** pour écrire votre projet associatif.

Quelles solution ?

- **La définition, clarification et formalisation du projet associatif** : en lien avec les valeurs fondatrices, les finalités recherchées et l'environnement. Le repositionnement de l'emploi comme outil au service du projet (et non l'inverse).
- **L'ancrage territorial du projet associatif** : en lien avec des spécificités de la discipline, des besoins locaux, ...
- **La déclinaison opérationnelle du projet associatif** : construction d'un projet de développement et d'un plan d'actions en cohérence avec les moyens.



Un projet associatif non formalisé et partagé engendre un manque de liens entre le projet de l'association et les orientations fédérales et une faiblesse de l'ancrage territorial due à l'absence de prise en compte du contexte et des enjeux locaux.



L'ORGANISATION INTERNE DE L'ASSOCIATION

L'efficacité de l'organisation interne est une des conditions de la consolidation et du développement des associations sportives.

La question de la **structuration interne** dans les associations sportives est d'autant plus cruciale qu'elles sont majoritairement et historiquement composées de bénévoles. Par ailleurs, la cohabitation entre salariés et bénévoles est récente et ne va pas de soi.

Cependant, **la juste répartition et la clarté des rôles, tâches, moyens d'actions** ainsi que la définition des modes de collaborations bénévoles/salariés est un facteur important du bon fonctionnement de l'association sportive.





ÉCUEILS OBSERVABLES DANS LES ASSOCIATIONS SPORTIVES :

1. Faible formalisation des missions des bénévoles et salariés.
2. Peu d'outils de gestion de l'organisation interne ou de l'emploi.
3. Difficultés de mise en place de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS).

Quelles solution ?

- **La conception d'un organigramme fonctionnel** et une répartition cohérente des tâches entre bénévoles et salariés.
- **La mise en place d'un management de ressources humaines** tant bénévoles que salariés.
- **Le développement d'une logique d'action** reposant sur la mise en place de la méthodologie de projet.

LA DIMENSION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

LE MANAGEMENT

Dans le contexte de crise sanitaire actuel, cette thématique apparaît comme l'une des **premières préoccupations** des dirigeants associatifs souvent confrontés aux problèmes de **pérennisation des emplois** lors de la fin des dispositifs d'aides.

La **fragilité financière** des associations est une situation récurrente dans le secteur sportif.

Celle-ci peut venir d'une gestion comptable inappropriée, d'une dépendance liée à une faible diversification des ressources financières ou encore d'une absence de lecture financière sur le long terme.

ÉCUEILS OBSERVABLES DANS LES ASSOCIATIONS SPORTIVES :

1. Absence d'analyse financière : pas d'évaluation du coût et de la rentabilité par activité.
2. Absence d'outils de suivi ou de projection financière.
3. Faible diversification des ressources financières.

Quelles solution ?

- **L'optimisation de la gestion comptable.**
- **La formalisation de relations durables de coopération avec les pouvoirs publics :** contractualisation ou demande de subventions auprès des services de l'Etat, des collectivités, etc...
- **La recherche de nouvelles ressources financières** adaptées aux activités de l'association sportive : appels à projet, fondations, mécénat, etc...

Sur ces thématiques incluant des éléments essentiellement « techniques », les temps d'accompagnements collectifs peuvent être associés à des sessions de formation ou d'information (hors accompagnement) permettant une meilleure compréhension des sujets abordés.

Le CDOS 26 est à votre disposition par téléphone au 04 75 75 47 50 ou par mail à l'adresse cdos26@mbsport.fr site : <https://drome.franceolympique.com/>

Source : crdla-sport.franceolympique.com

